

Le circuit de la Pierre du Diable à Artas

Une randonnée proposée par Yannick Josset

Une balade avec peu de dénivelé, sans aucune difficulté, hormis la distance. Vous cheminerez dans le paysage vallonné du Nord-Isère. En prime, vous pourrez faire le tour de la Pierre du Diable, et pourquoi pas l'escalader ?



Durée :	4h30	Difficulté :	Moyenne
Distance :	13.89km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	220m	Activité :	A pied
Dénivelé négatif :	216m	Région :	Dauphiné
Point haut :	503m	Commune :	Artas (38440)
Point bas :	387m		

Description

Vous pouvez vous garer sur le petit parking, près de l'église haut-perchée d'Artas. Si, malencontreusement, il n'y a plus de place, vous disposez d'un très grand parking, en contrebas, à l'Ouest du bourg, le long de la route qui mène à Saint-Jean de Bournay (D126).

(D/A) Vous êtes le dos au fronton de l'église, vous partez sur la droite, en face, pour prendre un chemin qui descend fortement vers le Sud-Ouest ("Montée du Rocher" avec rambardes). Vous débouchez sur une petite rue que vous prenez sur la droite. Très rapidement, vous prenez encore à droite la Rue du Centre. Vous arrivez sur une place triangulaire. Vous prenez en face, sur la gauche, la Rue des Coquetiers. Arrivé à un carrefour en "T", vous prenez sur la gauche, la Rue du Metras (vous avez un balisage Jaune).

(1) À un carrefour, vous continuez, en face, (toujours la Rue du Metras). Vous tournez, ensuite, dans le premier chemin de terre sur la droite. Il vous amène au panneau "Thiviat - 476m".

(2) Vous tournez à droite pour partir très rapidement, après une maison, dans un chemin sur la gauche. Vous obliquez, ensuite, dans le premier chemin sur la gauche. Il vous mène à un groupe de maisons et à une route (Chemin de la Plaine) que vous traversez.

(3) Vous continuez, en face. Vous laissez un chemin herbeux sur la gauche pour prendre, après être passé sous une ligne électrique, un autre chemin herbeux qui monte sur la gauche. Il vire deux fois avant de pénétrer dans un très joli bois.

(4) À la première fourche, vous empruntez la branche de droite et à la suivante, celle de gauche. À la sortie du bois, au carrefour, vous prenez à gauche.

(5) Vous repassez sous la ligne électrique pour suivre votre chemin qui vire à droite. Très rapidement, à un carrefour en "T", vous virez à gauche et vous débouchez sur une petite route asphaltée.

(6) Bifurquez sur la droite. Vous traversez une route plus importante (D126) pour continuer en face (panneau : Chemin du Barroz).

(7) Arrivé au lieu-dit "Barroz" (panneau et limite à 50 km/h), vous obliquez sur la gauche pour ensuite, prendre encore à gauche le chemin de Pierre Grand (balisage Jaune).

Points de passages

- D/A Parvis de l'église d'Artas**
N 45.534944° / E 5.165659° - alt. 422m - km 0
- 1 Carrefour dans la Rue du Metras**
N 45.538123° / E 5.163739° - alt. 426m - km 0.51
- 2 Panneau Thiviat 476 m**
N 45.543195° / E 5.17457° - alt. 467m - km 1.62
- 3 Petite route. Hameau de la Gde Forêt**
N 45.547665° / E 5.177265° - alt. 454m - km 2.41
- 4 Première Fourche dans le bois**
N 45.555339° / E 5.181027° - alt. 502m - km 3.57
- 5 2e passage sous la ligne électrique**
N 45.556435° / E 5.174422° - alt. 455m - km 4.41
- 6 Petite route asphaltée (chemin de la Gde Forêt)**
N 45.54555° / E 5.168303° - alt. 441m - km 5.84
- 7 Panneau Barroz (50 km/h)**
N 45.548553° / E 5.15897° - alt. 438m - km 6.67
- 8 Panneau Pierre du Diable 430m**
N 45.546396° / E 5.149813° - alt. 423m - km 7.53
- 9 Chapelle enclose**
N 45.543064° / E 5.148295° - alt. 403m - km 8.54
- 10 Feu tricolore du Revollet**
N 45.539429° / E 5.1501° - alt. 395m - km 9.33
- 11 Sortie du Bois de la Combe Bigot**
N 45.529886° / E 5.146965° - alt. 474m - km 10.92
- 12 Chemin de Mollié et Tout Vent**
N 45.531656° / E 5.15603° - alt. 474m - km 11.7
- 13 Panneau Clos de la Barre 455m**
N 45.527601° / E 5.15956° - alt. 461m - km 12.33
- 14 Panneau Châtelard**
N 45.531709° / E 5.169988° - alt. 460m - km 13.31

D/A Parvis de l'église d'Artas

(8) Vous arrivez au panneau "Pierre du Diable - 430m" (ou Pierre Grand). Faites un Aller/Retour sur la gauche (2 fois 200m). C'est un chemin privé, mais un panneau autorise l'accès pour les piétons. Après la maison, enfoncez-vous sur la gauche, dans la forêt, et suivez le balisage Jaune. Une fois le tour de la pierre effectué, vous revenez au panneau sur la route. Vous poursuivez alors votre chemin en partant sur la gauche.

N 45.534944° / E 5.165692° - alt. 422m - km 13.89

(9) Vous arrivez à un carrefour en "T" avec, en face une jolie chapelle toute simple (malheureusement, l'accès n'en est pas autorisé). Vous prenez sur la gauche. Vous arrivez à un "Stop", vous virez à droite pour entrer dans le hameau du Revolet. **Soyez vigilant, il y a de la circulation jusqu'à la sortie de l'agglomération.**

(10) Vous passez le feu tricolore. Arrivé au bout du hameau (panneau de fin d'agglomération), prenez la petite route qui monte, sur la gauche, en direction de "la Farfatière". À une fourche, prenez la branche de droite (panneau "Sentier de la Combe Bigot" Balisage Jaune). Vous montez, vous ignorez plus loin, un vague départ de chemin sur la droite.

(11) Parvenu à l'orée du bois, vous vous dirigez sur la gauche. Assez rapidement, à un carrefour complexe (estrade de chasseur), vous prenez le deuxième chemin à partir de la droite pour traverser la plaine. Vous arrivez sur une petite route que vous prenez sur la gauche pour, presque aussitôt, vous diriger, de l'autre côté de cette route vers un abri-bus.

(12) Vous suivez la petite route qui part sur la droite (Chemin de Mollié et Tout Vent). Elle descend fermement en virant deux fois à 90°.

(13) Vous arrivez au Panneau "Clos de la Barre - 455m". Vous prenez à gauche en direction d'Artas (1.5km).

(14) Parvenu au Panneau "Châtelard - 450m", vous descendez sur la gauche. Vous suivez cette petite route jusqu'à entrer dans l'agglomération d'Artas. Parvenu à un carrefour, vous tournez à droite dans la Rue de l'Église, qui va vous ramener à celle-ci, et donc, à votre point de départ (D/A).

Informations pratiques

Il y a un médecin mais apparemment, pas de pharmacien, à Artas. En cas d'urgence, la ville, bien dotée, la plus proche est, selon moi, Bourgoin Jallieu.

Il y a plusieurs commerces dans le bourg d'Artas, mais c'est limité.

A proximité

La Pierre du Diable : *Toujours aussi démoniaque, le Diable avait envisagé de détourner le cours du Rhône avec une énorme pierre. Dieu, vigilant, lui intimât l'ordre de le faire avant le chant du coq. Le coq d'Artas, se mit à chanter alors que le Diable survolait le bourg. Le diable, hors de lui (et on peut, peut-être, le comprendre) fendit la pierre en deux.* Si vous êtes accompagné d'enfants, ils voudront escalader la Pierre, ce qui est relativement facile. Par contre, soyez vigilant car, recouverte de mousse, elle est très glissante.

La campagne du Nord-Isère.

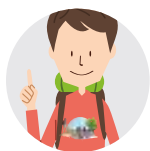
La grange Chevrotière : lieu d'exposition - 589 route du stade 38440 Artas - Tél. 04 74 58 73 31

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-le-circuit-de-la-pierre-du-diable-a-artas/>

Copie, vente et diffusion interdites - m9J0cadU



Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

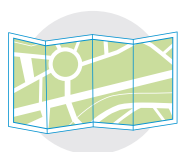
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



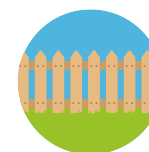
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



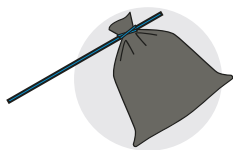
RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.